



La communauté d'agglomération de GrandAngoulême issue de la fusion de 4 EPCI a vu son périmètre et ses compétences s'élargir au 1^{er} janvier 2017 (38 communes - 140 000 habitants).

GrandAngoulême entend mener une démarche globale et intégratrice pour déterminer sa politique d'aménagement du territoire.

Dans ce cadre GrandAngoulême recrute :

1 Chef(fe) de projet planification urbaine (H/F)

Contrat de projet

Contrat à durée déterminée de 5 ans

Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux ou des Ingénieurs Territoriaux (cat. A)

Contexte

Cela le conduit à regrouper révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) et élaboration du plan climat air-énergie territorial (PCAET), élaboration du PLUi sur l'intégralité de son périmètre et plan de mobilité.

Cette approche qui intègre la santé au cœur des politiques d'urbanisme et qui s'inscrit dans la transition écologique, énergétique et climatique recoupe toutes les thématiques de l'aménagement : le logement, le développement économique et commercial, les déplacements, la gestion de l'espace et la densité, la protection et la restauration de la trame verte et bleue.

Elle vise à porter un projet ensemble, cohérent, permettant d'associer la population dans un processus qui lui permette d'appréhender les grands enjeux du territoire et qui rende claires et partagées les réponses apportées en termes d'axes politiques puis de choix plus opérationnels.

Les documents stratégiques à élaborer, particulièrement transversaux vont nécessiter une forte concertation et coordination :

- concertation avec la population, le monde associatif, la société civile pour co construire les projets ;
- coordination entre GrandAngoulême et les communes selon des modalités de collaboration qui nécessitent de travailler à l'échelle de 5 secteurs géographiques infra communautaires ;
- coordination entre les services de GrandAngoulême : la planification, la mobilité, le développement durable, les services techniques notamment ;
- coordination entre GrandAngoulême et les bureaux d'études qui interviendront sur l'élaboration des documents et la concertation.

Il faudra mener également la procédure d'association telle que prévue par le code de l'urbanisme avec l'Etat, les autres collectivités locales, les chambres consulaires.

Deux consultations vont être lancées pour :

- un marché technique portant sur la réalisation des deux documents de planification SCOT/PCAET et PLUi/plan de mobilité ;
- un marché relatif à la concertation pour l'ensemble de la démarche.

GrandAngoulême conduira bien entendu la procédure d'élaboration des documents.

Cela se traduira par la préparation des délibérations, la constitution du dossier de consultation de la CDPENAF sur le SCOT et le PLUi, la conduite des enquêtes publiques, l'analyse des remarques formulées lors des enquêtes et des suites à leur donner.

Sur le contenu GrandAngoulême rédigera le règlement du PLUi y compris sur son volet commerce et définira les modalités d'application de l'article L.111-6 du code de l'urbanisme.

Le poste de chef de projet planification stratégique s'inscrit au sein de la mission planification dont les autres agents, le responsable de la mission et les deux chargés d'études seront mobilisés sur la conduite des procédures et le fond des dossiers : rédaction de ses pièces, travail sur le plan d'aménagement stratégique du SCOT et le PADD du PLUi, le zonage et les OAP du PLUi.

.../...

Le chef de projet planification stratégique sera en étroite collaboration avec le service développement durable et la direction du service transports mobilités qui seront également des interlocuteurs privilégiés et des supports sur la constitution du diagnostic, le choix des orientations, la définition du contenu des actions.

Sous l'autorité du responsable mission planification, vous serez en charge :

Missions principales

- ✓ Etre l'interlocuteur référent de GrandAngoulême pour les bureaux d'études sur le volet technique et le volet concertation de ces documents de planification
- ✓ Coordonner l'activité des bureaux d'études prestataires
- ✓ Organiser les réunions du comité de pilotage, des groupes thématiques et les 5 instances territorialisées rassemblant les communes
- ✓ Animer et coordonner le travail avec les services en interne comme avec les partenaires extérieurs (association de protection de l'environnement, services d'autres collectivités, services de l'Etat)
- ✓ Rédiger les comptes rendu des comités de pilotage
- ✓ Etablir les plannings, synthétiser les contributions internes et externes
- ✓ Suivre les productions, les délais
- ✓ Veiller à la fluidité de la concertation
- ✓ Veiller à la fluidité de la collaboration avec les communes
- ✓ Etre garant des relations avec l'ensemble des partenaires.

Informations complémentaires

- Lieu de travail : 139 rue de Paris - 16000 ANGOULEME
- Temps de travail à 39 h du lundi au vendredi
- Possibilité de travail et de réunions en soirée ou week-end très ponctuellement
- Déplacements éventuels dans toute la France pour participation à des colloques, réunions, formations
- Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) : A4

Profil

- ✓ **De formation supérieure Master 2 en urbanisme, aménagement, développement territorial**
- ✓ Bonne compréhension du fonctionnement des collectivités territoriales
- ✓ Connaissances solides en matière d'aménagement, de documents d'urbanisme
- ✓ Maitriser les enjeux autour de la transition énergétique et écologique, des mobilités
- ✓ Avoir une expérience dans le portage de dossiers stratégiques et transversaux serait un plus
- ✓ Etre reconnu(e) pour ses capacités rédactionnelles (rédaction de notes, compte-rendu, synthèse...)
- ✓ Maitriser les outils bureautiques et notamment ceux de gestion de projet : gestion des délais, plateforme collaborative
- ✓ Connaissances en matière de système d'information géographique (SIG)
- ✓ Capacité à animer une équipe en mode projet
- ✓ Excellent sens du relationnel et goût pour le dialogue et le travail en équipe
- ✓ Appétence pour les démarches participatives
- ✓ Rigueur, autonomie, sens de l'organisation.
- ✓ Détenir le permis B, déplacements sur l'ensemble du territoire communautaire - **Obligatoire**

Poste à pourvoir au 1^{er} juillet 2021

Poursuivant les engagements de la charte pour l'égalité professionnelle contre les discriminations, GrandAngoulême veille au respect des diversités au sein des services communautaires

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes) à
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération
drh@grandangouleme.fr

Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas étudié

Date limite de dépôt des candidatures : **le 26 mai 2021**